



A l'attention des parents d'élèves de 3^{ème}

Lors de la prochaine rentrée scolaire, votre enfant entre au lycée Paul Rey de Nay. Contrairement au collège, l'achat des manuels scolaires est à votre charge.

Pour vous aider, les parents d'élèves de l'association PEEP du lycée Paul Rey vous proposent de vous faire profiter de leur expérience dans l'établissement et de vous aider dans cette démarche. La PEEP vous propose la location des livres scolaires afin que ceux ci vous reviennent moins chers (voir page suivante « fonctionnement de la bourse des livres »).

Notre association est composée de parents passionnés et impliqués pour l'avenir de vos enfants.

Ce qui va changer :

Pour elle/lui :

- Plus d'indépendance et d'autonomie
- La construction de son parcours scolaire en accord avec ses goûts et ses capacités

Pour vous :

-
- Un accompagnement dans le choix de sa série au bac et « post-bac »
- La location des manuels scolaires

Vous pouvez nous joindre soit par mail : assopeenay@hotmail.fr , à notre local : Maison des Associations Chemin Laclau 64800 Nay ou par Tel :

- Carole PESSAN (Bordes) au 06 35 12 06 98
- Séverine OSPITAL (Coarraze) au 06 25 03 57 10
- Séverine JOLY (Pontacq) au 07 89 68 93 61
- Nathalie MIRANDE (Bordes) au 06.07.70.63.99

Ce que la PEEP vous propose :

Nos valeurs :

Parents d'élèves du lycée, conscients de notre rôle d'éducateur et fort de notre expérience du fonctionnement de l'établissement, nous sommes très attachés aux valeurs de RESPECT et d'ECOUTE.

Nous défendons également les principes de laïcité et d'égalité des chances, sommes favorables à la gratuité des manuels et œuvrons à la réussite de tous les jeunes.

Nous agissons au quotidien pour un enseignement de qualité pour tous et la continuité du service public.

Quelques-unes de nos actions au sein du lycée :

- Nous sommes présents aux conseils de classe et à votre écoute.
- Nous rencontrons régulièrement le proviseur et son adjoint pour leur faire part des attentes ou inquiétudes des parents, être informés des actions menées

➤ Nous vous représentons dans toutes les instances du lycée (conseil d'administration, commissions, conseils de discipline) et contribuons par nos propositions et nos votes aux décisions de l'établissement, toujours dans l'intérêt de vos enfants et de vous-même,

➤ Nous réalisons une bourse aux livres afin de vous prêter les manuels scolaires dont votre enfant a besoin à moindre coûts.

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTION

A l'issue des conseils de classe du 3^{ème} trimestre et des décisions d'affectation, vous serez convoqué par le lycée pour accomplir les démarches d'inscription.

N'oubliez pas l'inscription à la demi-pension et au transport scolaire.

**Les élèves inscrits dans un autre établissement du département comme Louis Barthou, Saint Cricq, Bayonne, peuvent prendre contact avec l'Association départementale PEEP 64 :
la présidente Maria Lassus Dessus au 06 60 20 01 50**

TRANSPORTS SCOLAIRE

Le transport scolaire est payant depuis deux ans et le dossier d'inscription peut être demandé à partir du **04 Juin 2018** et doit être déposé **avant le 20 juillet 2018** par les parents sur le site internet.

Pour tous renseignements complémentaires :

CONSEIL GÉNÉRAL DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES- Pôle transports scolaires

Téléphone : 05.59.11.42.00

Site Internet : www.transports64.fr

AIDE FINANCIÈRE DE LA RÉGION

Depuis 2001, le conseil régional d'aquitaine verse une aide aux familles dont l'enfant est inscrit pour la première fois en 1^{ère} année dans un lycée.

Cette contribution, accordée sans conditions de ressources, est reconduite :

-70 € par élève non bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire (ARS).

-Et plus pour les autres

Début septembre 2018, lorsque le lycée vous aura donné les codes , vous pourrez procéder à votre inscription en ligne

<http://rentreescolaire.aquitaine.fr/>

CONSEIL DE CLASSE

Si vous souhaitez participer au conseil de classe de votre enfant et ainsi participer activement à sa scolarité, merci de nous le faire savoir.

Nous vous donnerons alors tous les renseignements nécessaires.

FONCTIONNEMENT DE LA BOURSE DES LIVRES

Malgré notre volonté d'obtenir leur gratuité, les livres ne sont pas fournis par l'établissement. De plus, chaque lycée valide sa propre collection parmi les divers éditeurs.

Aussi nous organisons chaque année une BOURSE DES LIVRES au sein du lycée. Nous vous proposons UNE LOCATION À PRIX RÉDUIT.

Nous sommes une **association loi 1901**. De ce fait, vous devez, pour bénéficier de nos services, être adhérent. La cotisation s'élève à 10 € et est déductible de vos impôts ; un justificatif vous sera remis lors du retrait de vos livres.

Pour les familles rencontrant des difficultés d'ordre financier, vous pouvez bénéficier d'une aide auprès du Fonds Social Lycéen. C'est en toute discrétion que nous vous conseillerons pour la constitution de votre dossier. N'hésitez pas à nous le demander.

La **LOCATION DES LIVRES** se fait aux conditions suivantes :

- valable pour toute l'année
- restitution de la collection complète à la fin de l'année scolaire même si votre enfant redouble.
- caution non encaissée et rendue en fin d'année lors de la restitution de la collection.

La location présente divers avantages :

- Évite les soucis d'achats de manuels scolaires à la rentrée et vous permet de réaliser une économie conséquente.
- Évite les pertes financières inattendues en cas de changement d'option en cours d'année.

RESERVATION:

- vous pouvez réserver vos livres dès à présent en nous retournant le bon ci-joint à
Peep de Nay Maison des Associations Chemin Laclau 64800 NAY
- ou en le donnant à une des personnes ci-dessous :
Carole PESSAN
Séverine OSPITAL
Séverine JOLY
Nathalie MIRANDE
- ou lors de l'inscription de votre enfant au lycée. Boîte aux lettres PEEP du lycée située rue Seignère (coté livraison)
- ou lors de nos permanences en juin et juillet à la maison des associations
Mardi 12 juin 2018 de 16h à 19 h
Vendredi 29 juin 2018 de 16h à 19 h
Vendredi 06 juillet 2018 de 18 à 19 h